



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Cancún aboutit à une série équilibrée de décisions et restaure la confiance vis-à-vis du processus multilatéral

(Cancún, 11 décembre 2010) La Conférence de Cancún, Mexique, a pris fin samedi, avec l'adoption d'un ensemble équilibré de décisions qui obligent tous les gouvernements à s'orienter plus fermement vers un monde à faible émission et qui renforcent la lutte contre les changements climatiques dans les pays en développement.

Ces décisions, dénommées « Accords de Cancún », ont été accueillies par un feu nourri et prolongé d'applaudissements et d'acclamations de la part des représentants des Parties lors de la dernière séance plénière.

« Cancún a rempli sa mission. L'espoir a été ravivé et la confiance restaurée dans le processus multilatéral et dans sa capacité à aboutir à des résultats », a déclaré le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Mme Christiana Figueres. « Les nations ont démontré qu'elles pouvaient travailler ensemble à la réalisation d'un même objectif, au nom d'une cause commune, et qu'un consensus transparent et inclusif pouvait ouvrir des perspectives pour tous », a-t-elle ajouté.

« Les gouvernements ont clairement marqué leur volonté commune de bâtir un avenir à faible émission, ont accepté d'être responsables, devant les autres gouvernements, des actions qu'ils entreprendront et ont conclu des accords susceptibles d'encourager les pays à se fixer des objectifs plus ambitieux avec le temps », a-t-elle affirmé.

Les nations ont lancé une série d'initiatives et mis sur pied des institutions destinées à protéger les plus démunis et les plus vulnérables contre les effets des changements climatiques et à permettre de distribuer le financement et de transférer la technologie dont les pays en développement ont besoin pour planifier et édifier leur développement durable. Et ils ont décidé de mettre en oeuvre des mesures concrètes pour préserver les forêts dans les pays en développement, ce qui stimulera le processus mis de l'avant.

Il a également été admis que les pays devaient faire tout en leur pouvoir pour maintenir le réchauffement de la planète sous la barre des deux degrés; il a donc été établi un échéancier précis afin de s'assurer que les bonnes décisions sont prises à l'échelle mondiale pour faire face aux nouvelles réalités.



« Ce n'est pas le point final, mais un nouveau départ. Le but ultime n'est pas atteint mais nous avons jeté les bases essentielles sur lesquelles nous pourrions édifier un projet collectif plus ambitieux », a renchéri Mme Figueres.

Les éléments fondamentaux des Accords de Cancún sont les suivants :

- Les objectifs des pays industrialisés sont officiellement reconnus dans le cadre du processus multilatéral et ces pays sont tenus d'élaborer des plans et stratégies de développement à faible émission de carbone, de décider de la meilleure façon de satisfaire leurs objectifs, notamment par l'entremise de mécanismes de marché, ainsi que de rendre compte chaque année de leurs inventaires.
- Les actions des pays en développement visant à réduire les émissions sont officiellement reconnues dans le cadre du processus multilatéral. Un registre sera établi afin d'inscrire les mesures prises par ces pays et de les faire concorder avec le financement et la technologie fournis par les pays industrialisés. Les nations en développement devront publier des rapports de situation tous les deux ans.
- Les Parties au Protocole de Kyoto ont décidé de poursuivre les négociations en vue d'achever les travaux en cours et de veiller à assurer une bonne transition entre la première et la deuxième périodes d'engagement prévues dans le traité.
- Les mécanismes pour un développement propre, au titre du Protocole de Kyoto, ont été renforcés dans le but d'injecter de plus gros investissements et une part accrue de technologie dans des projets respectueux de l'environnement et favorisant la réduction durable des émissions, mis en oeuvre dans les pays en développement.
- Les Parties ont lancé une série d'initiatives et mis sur pied des institutions destinées à protéger les plus vulnérables contre les effets des changements climatiques et à distribuer le financement et transférer la technologie dont les pays en développement ont besoin pour planifier et édifier leur développement durable.
- Les décisions prévoient aussi un financement rapide total de trente milliards de dollars de la part des pays industrialisés pour la prise de mesures respectueuses du climat dans les pays en développement jusqu'en 2012, assorti de l'intention de mobiliser cent milliards de dollars supplémentaires dans des fonds à long terme d'ici 2020.
- Pour ce qui est du financement de projets dans le domaine des changements climatiques, un processus est mis sur pied en vue d'instaurer le Fonds pour un climat vert, sous l'autorité de la Conférence des Parties, doté d'un conseil constitué d'un nombre égal de représentants en provenance des pays industrialisés et des pays en développement.
- Le « Cadre d'action de Cancún pour l'adaptation » est établi en vue de faciliter la planification et la mise en oeuvre des projets d'adaptation dans les pays en développement, grâce à un financement et un soutien technique accrus, y compris un processus bien défini concernant les pertes et dommages subis.
- Les gouvernements ont décidé de renforcer la lutte contre les émissions issues du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement au moyen d'un appui technologique et financier.



- Les Parties ont créé un mécanisme pour la technologie, doté d'un Comité exécutif de la technologie et d'un Centre et Réseau de technologie climatique, afin d'intensifier la coopération technologique en faveur des projets d'adaptation et d'atténuation.

La prochaine Conférence des Parties devrait avoir lieu en Afrique du Sud, du 28 novembre au 9 décembre 2011.

La CCNUCC

Avec 194 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte aujourd'hui 192 Etats membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Bureau des médias de la CCNUCC : <<http://unfccc.int/press/items/2794.php>>